

Commission de la recherche du conseil académique
Séance plénière 13 janvier 2020
Compte rendu

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation de deux personnalités extérieures par la CR à titre personnel
- 2- Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la recherche
- 3- Questions diverses

Annexe

Annexe 1 : Liste d'émargement

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte conformément aux dispositions statutaires par le doyen d'âge de la Commission de la recherche, Monsieur Pascal Perrier.

1. Désignation de deux personnalités extérieures par la CR à titre personnel

Cf. diaporama

Pascal Perrier ouvre la séance en proposant à la Commission de la recherche (CR) de désigner deux personnalités extérieures à titre personnel.

Trois candidatures sont proposées pour deux places, ces candidatures étant présentées devant les conseillers.

Pascal Perrier rappelle les modalités de vote par boîtier électronique.

Les élus ont 4 choix : le choix correspondant aux trois personnalités extérieures et un choix correspondant à l'abstention.

Les deux personnalités qui obtiendront le plus de voix seront désignées.

Ces personnalités viennent en complément des trois personnalités extérieures désignées par les organismes de recherche.

Conformément aux statuts, le choix final tient compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par les organismes afin de garantir que l'écart ne soit pas de plus d'un entre les femmes et les hommes au sein de l'ensemble des cinq personnalités extérieures membres de la Commission de la recherche de l'Université Grenoble Alpes.

Les trois personnalités extérieures nommées par les institutions :

- Eric Quémerais pour le CNRS a pour suppléant Vincent Calvez
- Frédéric Chandezon pour le CEA a pour suppléant Lucian Prejbeanu
- Monique Sorrentino pour le CHUGA a pour suppléante Camille Ducki

Un homme et une femme doivent être désignés par les élus de la Commission de la recherche pour respecter l'écart et tenir compte de la désignation des personnalités extérieures des institutions, 2 hommes et 1 femme.

Toutefois, Pascal Perrier précise que les élus n'ont pas à être contraints dans leur choix. A l'issue du vote de la CR, et dans le cas où la parité ne serait pas obtenue, il est possible de demander à l'une des trois institutions de changer de représentant. Cette demande pourra être refusée par chacune des trois institutions. La Commission de la recherche sera alors à nouveau sollicitée.

Proposition de trois personnalités extérieures et discussion

1. Erica De Vries présente la candidature de Catherine Rossi-Batôt, directrice de la scène nationale de Valence, LUXE
Cf. CV
C'est une candidate proposée par la liste EPUI. Elle est intéressée pour participer aux débats de la commission.
2. Julie Sorba, présente la candidature de Mariano Bona, diplômé de l'ENSIMAG et ingénieur depuis 30 ans chez STMicroelectronics.
Cf. CV
C'est un candidat proposé par la liste CGT-FSU.

Mariano Bona s'intéresse à la recherche appliquée, aux besoins du territoire et aux liens recherche, formation et industrie. Il essaye de travailler avec les pôles de compétitivité et au service de politiques pour l'innovation. Il essaye d'évaluer l'impact des nouvelles technologies sur l'organisation du travail.

3. Marie-Bernadette Lepetit présente la candidature d'Helmut Schober, physicien de la matière condensée, directeur de l'ILL depuis 2016.

Cf. CV

C'est un physicien très attaché à la qualité de la science et très humain. Il a enseigné de manière régulière à l'université. Il met en place des programmes de master. Il s'intéresse à la bonne marche et à la vie universitaire depuis de nombreuses années.

Gilles Debizet s'exprime pour l'ensemble des élus SGEN-CFDT au sujet de la représentation des personnalités institutionnelles et non institutionnelles au sein de la Commission de la recherche.

En regardant le domaine d'activité de ces personnalités, quatre d'entre elles sont impliquées dans les sciences fondamentales et sciences de la matière et une dans le champ des arts et de la culture. Il manque la représentation d'une personnalité issue du monde socio-économique avec toute la diversité sociale, territoriale que cela implique.

Le délai imparti était trop court pour solliciter des personnes aux profils variés et les informer de l'activité de la Commission de la recherche.

La représentation proposée est très éloignée de la diversité de l'université. Le collectif ne souhaite pas de report du vote mais la prise en compte de ce témoignage.

Thierry Forveille remarque que les délais imposés - convocation à moins d'une semaine et profil des personnalités extérieures transmis 3 jours avant la séance - sont trop courts. Il espère que ce type de fonctionnement ne perdurera pas.

Résultat du vote électronique :

Membres en exercice	44
Membres présents	39
Membres représentés	5
Nombre de votants	44

Mariano Bona obtient **13** voix.

Catherine Rossi-Batôt obtient **33** voix.

Helmut Schober obtient **30** voix.

12 élus s'abstiennent.

Au regard des votes, Madame Catherine Rossi-Batôt et Monsieur Helmut Schober sont élus en qualité de représentants, à titre personnel, au sein du collège des personnalités extérieures de la Commission de la recherche.

2. Election du vice-président ou de la vice-présidente en charge de la recherche

Cf. diaporama

Le Président de l'UGA, Yassine Lakhnech, propose aux membres de la Commission de la recherche du Conseil académique la candidature d'Hervé Courtois à la fonction de Vice-Président en charge de la recherche.

Le Président précise qu'il a cherché à construire une équipe en respectant le principe de parité et qui couvre tous les champs disciplinaires ainsi que les composantes académiques. Les personnes choisies sont engagées dans la vie collective et de l'établissement, ils ont une rigueur dans leur travail et rejoignent des valeurs communes. Les engagements sont partagés avec toute l'équipe.

Il invite Hervé Courtois à venir présenter son programme.

Cf. profession de foi d'Hervé Courtois

Hervé Courtois précise qu'il souhaite avoir une équipe resserrée dont voici la composition :

- Gaëlle Calvary, Vice-Présidente adjointe, en charge de la valorisation, devrait garder ce même portefeuille à Grenoble INP.
- Hervé Pelloux, déjà chargé de mission recherche en santé, poursuivra cette mission.
- Valérie Perrier chargée de mission recherche en ingénierie fait partie de l'équipe de Pierre Benech. Ce choix permettra d'avoir une politique cohérente de site.
- Caroline Bertonèche, accompagnera Hervé Courtois sur les questions de la recherche en sciences humaines et sociales. Elle aura une lettre de mission car son périmètre en tant que Présidente (proposée) du Conseil académique intègre la formation.

Hervé Courtois précise la méthode de travail.

- Il souhaite s'appuyer fortement sur les six pôles de recherche dont les directions seront invitées aux séances de la Commission de la recherche.
- Il entretiendra un dialogue avec les organismes nationaux de recherche en impliquant les grands instruments et le collège doctoral.
- Il assurera le lien formation-recherche avec le Vice-Président en charge de la formation.
- En ce qui concerne l'IDEX, les actions et moyens dévolus à de nouveaux projets devraient pouvoir être discutés au sein de la Commission de la recherche.
- Il souhaite faire de la Commission de la recherche le lieu central de discussion de la stratégie.

Des élus SGEN-CFDT-UNSA souhaitent comprendre le statut de Caroline Bertonèche à la fois Présidente du CAC et chargée de mission dans l'équipe du Vice-Président recherche. Outre le cumul de mandats, des conseillers soulignent la nécessité de maintenir, en particulier dans les sciences humaines et sociales, la bonne représentativité et l'équilibre entre disciplines dans l'université intégrée. La question s'était posée après la fusion. Les collègues des SHS étaient satisfaits de la position des SHS mais seront-ils encore représentés à la bonne hauteur alors que l'UI renforce les autres sciences ?

Hervé Courtois précise qu'il s'investira particulièrement sur les dossiers SHS et le rôle de Caroline Bertonèche sera de l'introduire et de l'orienter pour les actions à mener. Il pourra également s'appuyer sur les pôles SHS et PSS. Si toutefois ces appuis n'étaient pas suffisants, il envisagera de nommer un chargé de mission.

Une doctorante interroge le candidat au sujet des dotations des laboratoires. Si une certaine continuité est prévue, cela ne sera pas satisfaisant pour les laboratoires en difficulté, à la fois pour les personnels administratifs et les doctorants. Les doctorants en SHS n'ont pas toujours de financements et les écoles doctorales ou les laboratoires manquent de moyens pour missionner des collègues à l'étranger sur des projets de thèses ambitieux.

Hervé Courtois note (et s'étonne) de cette disparité de financements des doctorants entre les disciplines STS et SHS. Il portera une attention particulière aux laboratoires en sciences humaines et sciences sociales. La fusion qui a eu lieu il y a quatre ans n'a pas pu régler toutes les disparités.

En réponse à la question d'un élu SGEN-CFDT-UNSA sur l'implication et le travail des membres de la Commission de la recherche, Hervé Courtois explique que les objectifs d'accompagnement renforcé pour assurer un soutien adéquat aux collègues, donner aux nouveaux recrutés les moyens de développer leur recherche et essayer de réduire la part des appels à projets font partie de dossiers sur lesquels le Vice-Président recherche ne pourra se prononcer seul. Il souhaite que la Commission de la recherche mène cette réflexion : quelles structures, quelles modalités de soutien aux projets, comment s'appuyer sur les pôles et les composantes, etc. Le travail sera organisé au sein de groupes de travail pour ne pas impliquer tous les élus de la Commission de la recherche. Un membre du groupe viendra exposer le sujet pour en débattre en séance plénière.

Une remarque concerne la valorisation des projets interdisciplinaires qui est nécessaire pour en transposer les résultats à l'échelle de la société. Par ailleurs, au niveau national, des financements sont prévus sur des thématiques spécifiques qui coïncident avec les sujets d'actualité. L'université se doit de financer des secteurs de recherche actifs et non seulement ceux dont on parle le plus et qui suivent l'effet de mode. Concernant les AAP Idex, la communication et la visibilité des appels restent insuffisantes. Une élue suggère que les appels aient des dates limite différentes et soient annoncés longtemps à l'avance.

Hervé Courtois évoque ce qui a été fait avec les CDP et rappelle qu'il faut être vigilant dans l'identification et l'évaluation de projets interdisciplinaires. Concernant les effets de mode, si on prend l'exemple de l'intelligence artificielle, il a été possible d'élargir le champ vers des thématiques qui touchent à d'autres disciplines. Il propose que les appels à projets soient annoncés tous ensemble pour permettre d'avoir une vision globale et faciliter le choix et l'orientation sur l'appel qui correspond le mieux au projet.

Caroline Rossi rapporte les inquiétudes de collègues concernant les questions relatives aux carrières des enseignants-chercheurs et leur évaluation.

Hervé Courtois répond que les questions relatives aux plans de carrières seront délibérées au sein du CAc restreint qui décidera sur la base des propositions faites par les composantes. Ces dernières recevront un cadrage du CAc avec des critères et une méthodologie à suivre. Après chaque campagne, il sera nécessaire d'évaluer le processus pour adapter le cadrage des campagnes futures.

Concernant les modulations de service, Hervé Courtois rappelle l'existence d'un Référentiel pour les activités liées à la recherche.

Sur la question de l'équilibre entre les UFR et les pôles, Hervé Courtois précise que les pôles sont définis par un périmètre scientifique ce qui permet un travail homogène et équitable vis-à-vis des collègues, quelle que soit leur composante de rattachement.

Un élu évoque les profils de personnels qui relèvent de situations marginales dans leur discipline et/ou dans leur institution. L'interdisciplinarité des CDP a contribué à développer ces disciplines marginales. Toutefois, dès lors que l'on définit des communautés à différentes

échelles, on privilégie dans les carrières ce qui réunit la communauté. Il est difficile de faire émerger ces profils et de les accompagner dans leur carrière.

Hervé Courtois explique que les propositions des laboratoires sont examinées indépendamment des propositions des composantes et de leurs contingences. C'est une discussion qu'il faut mener avec les composantes. Il faut rester vigilant sur cette question.

Le doyen de séance pose une question sur la stratégie qui sera mise en place concernant la définition des profils de recherche et d'enseignement.

Hervé Courtois exprime que la stratégie est déjà en place à travers les pôles mais le dialogue est assez peu structuré avec les composantes élémentaires. Les statuts le proposent dans la composition des conseils. Peut-être faut-il approfondir le dialogue en s'appuyant sur les grandes composantes. Nous devons essayer d'avoir une analyse prospective avec davantage d'anticipation. En ce qui concerne les postes de professeur, peut-être faut-il prévoir plus de postes dans certaines disciplines avec une forte pression de promotion et peut-être moins dans d'autres, tant que cette pression y reste faible.

Le débat est clos. Le doyen propose de porter au vote la candidature d'Hervé Courtois à la fonction de Vice-Président recherche.

Gilles Debizet annonce que la liste SGEN-CFDT souhaiterait une suspension de quelques minutes pour échanger avant le vote.

La séance reprend et la session de vote est ouverte. Les personnalités extérieures élues peuvent voter si elles sont présentes. La procuration de M. Helmut Schober et de Mme Catherine Rossi-Batôt sont prises en compte.

Les élus doivent se prononcer pour, contre ou s'abstenir sur la candidature d'Hervé Courtois.

Résultats

Voix favorables	23
Voix défavorables	12
Abstentions	11

L'élection devant être acquise à la majorité absolue des membres présents ou représentés au premier tour, un second tour doit être organisé. L'élection sera alors acquise à la majorité des suffrages exprimés.

Résultats du second scrutin

Voix favorables	23
Voix défavorables	13
Abstentions	10

Au regard des votes, Monsieur Hervé COURTOIS est élu Vice-Président en charge de la recherche de l'Université Grenoble Alpes au deuxième tour de scrutin à la majorité des suffrages exprimés.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.

Liste d'émargement
Commission recherche Université Grenoble Alpes

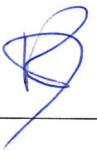




Professeurs et personnels assimilés (15)

NOM et Prénom	Signature	Donne procuration à	Signature
RAY Pierre			
GODIN-RIBUOT Diane		C. Ravelet	
BURLACU Radu		JL REBOUD	
MATHY Sandrine			
SLAMA Serge			
DE VRIES Erica			
BEGUE-SHANKLAND Laurent			
ROSSI Caroline			
DAVOUST Laurent			
VERDIER Christine			
REBOUD Jean-Luc			
LEPETIT Marie-Bernadatte			
FORVEILLE Thierry			
WOUTERS Yves			
PERRIER Pascal			


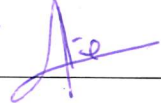
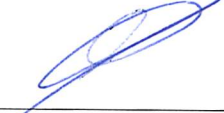



Autres enseignants et personnels assimilés (15)

NOM et Prénom	Signature	Donne procuration à	Signature
RAVELET Corinne			
CAVAILLES Pierre			
LAVOREL Sabine			
GUILLAUMIN Cyriac			
SORBA Julie			
CHAVIN Alan CHAUVIN			
DEBIZET Gilles			
SADOUX Stéphane			
LARROUDE Philippe			
DE ROSNY Eve			
SCHWAB Didier			
RIASSETTO David		JULIE SORBA	
BOUDJADA Nassira			
MACLEAN Catriona			
HILY-BLANT Pierre			






Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques (5)

NOM et Prénom	Signature	Donne procuration à	Signature
BUCCIO Béatrice		Benoît REY	
REY Benoît			
BERTHOME Grégory			
SEIGNEURET Natacha			
MEVEL François-Xavier			

Doctorants (6)

NOM et Prénom	Signature	Donne procuration à	Signature
FAGNON Vincent Suppléant : RAHMANI Boubakr			
DUPUIS Clémence Suppléante : MARTIN Julie		←	J. Martin 
OLIVRY Auguste Suppléant : BASLE David			
ZEAITER Nour Suppléante : MORRIET Lou		Vincent FAGNON	
SULPICE Oriane Suppléante : POPRAVKA Lencka			
PONCET Christophe Suppléant : COUTAUD Ulysse			

Personnalités extérieures (5)

NOM et Prénom	Signature	Donne procuration à	Signature
QUEMERAIS Eric Suppléante : CALVEZ Vincent CNRS			
CHANDEZON Frédéric Suppléant : PREJBEANU Lucian CEA			
SORRENTINO Monique Suppléante : DUCKI Camille CHUGA		← Camille Ducki	
Catherine ROSSI BATÔT		Pierre HILY BLANT	
Helmut SCHÖBER		Nouia - Bernadette LEPETIT	